

Mairie de Poliçan

Folklore albanais

Nous contacter

Deux élus de Marpent, le maire et Mme Alda Delplanche, conseillère déléguée, accompagnés de leurs conjoints respectifs, se sont récemment rendus en Albanie pour un projet de jumelage avec la commune de Poliçan, située dans le centre du pays.

Pays souffrant parfois d'une mauvaise image, ou méconnu malgré sa proximité, l'Albanie est pourtant un pays de grande culture qui ne demande qu'à s'ouvrir aux autres et dont l'hospitalité est exemplaire.

L'ambassadeur de France en Albanie, M. Bernard Fitoussi, a manifesté une chaleureuse réactivité face à ce projet et a confié à M Didier Guilbert, premier conseiller de l'ambassade, le soin de nous accompagner dans la démarche.

Jean-Marie Allain et Adriatik Zotkaj, maire de Poliçan, ont signé un protocole d'amitié au centre culturel où les attendaient 130 personnes, représentant les forces vives de la cité.

En soirée, plusieurs centaines de personnes étaient présentes sur la place du village où les élus découvraient les produits des différents producteurs locaux, au son du groupe folklorique du Centre culturel de Poliçan.

Avant notre retour, l'ambassadeur a organisé une réception à l'ambassade, en présence du maire de Poliçan et du député de sa circonscription, Eduard Shalsi.

La réception d'une délégation albanaise sera organisée à Marpent tandis qu'un dossier sera déposé en mars auprès de l'Europe pour l'organisation d'une rencontre à Poliçan en 2016 avec des jeunes marpentois (voir plus loin).

Votre Maire

(Pour information, les participants ont pris en charge tous les frais liés à ce déplacement).

Tél : 03.27.39.63.41

mairiedemarpent@gmail.com

<http://www.marpent.fr>

Dans ce numéro

EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	2
LES BREVES	4
LA VIE DU VILLAGE	6
LA VIE ASSOCIATIVE	10
LA VIE DU CONSEIL	13
PHOTOS	14
CPAM	15
Maisons illuminées	16

Comité de lecture

*JM Allain, C Lavielle,
J Loire, M Nicol,
B Legros, A Delplanche
P Verplaeste*

NAISSANCES

DINOIRE HENRY Enzo	31 août 2015
CUIGNIET Alix	3 septembre 2015
DAUTREMEPUICH Herwan	25 septembre 2015

ETAT CIVIL

MARIAGES

DUMARQUEZ Dany	DELASAUX Marjorie	22 août 2015
CLOËZ Richard	DEGARDIN Maryse	5 septembre 2015
NOIZE Jacques	DELHAYE Marie-Elise	12 septembre 2015
BRACONNIER Bastien	AUGUET Séverine	23 septembre 2015
DYLBAITYS Jean-Pierre	LITTIERE Marceline	26 septembre 2015



DECES

VANDEKERCKHOVE Jacques	26 août 2015	Né en 1947
MERENNE Denise veuve SPITAEELS	30 août 2015	Née en 1925
QUENÉE Francine veuve PARENT	2 septembre 2015	Née en 1934
GOMOLUCH Denise veuve FAVRET	11 septembre 2015	Née en 1948
GELDHOF Gérard	13 septembre 2015	Né en 1938
D'HONDT Geneviève veuve DUBRAY	19 septembre 2015	Née en 1958
LECERF Jeannette veuve CANIOT	29 septembre 2015	Née en 1959

Jean-Marie ALLAIN, Maire de Marpent
Madame Jacqueline LOIRE, Adjointe aux Cérémonies
Monsieur Didier CLIQUE, Président des ACPG - CATM - TOE
Le Conseil Municipal
Les Anciens Combattants

**Seraient honorés de votre présence pour la commémoration
de l'Armistice du 11 novembre.**

Rassemblement devant la mairie à 10h30.
Départ du défilé à **10h45** avec l'Harmonie Communale
et les enfants des écoles.

Suivi d'un vin d'honneur dans la salle des fêtes.



ACCUEIL DES NOUVEAUX MARPENTOIS

Les nouveaux marpentois sont invités à une réunion d'accueil

Cette réunion se tiendra le samedi 14 novembre 2015 -10 H 30

à la médiathèque L'Oiseau-lyre
et se terminera par un pot de bienvenue

ELECTIONS REGIONALES

Bulletins de liste

Les 6 et 13 DECEMBRE 2015

Ouverture des bureaux 8 h—18 H

Bureaux 1 et 2 salle des Fêtes

Se munir de la carte électorale et d'une pièce d'identité



Recensement Militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés entre le **1er octobre et le 31 décembre 1999** sont priés de se présenter en mairie, munis du livret de famille et de leur carte d'identité en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire.

Il s'agit d'une obligation légale qui faute d'être accomplie par l'intéressé, ne lui permettra pas d'exercer certains droits ou formalités, comme l'inscription à un examen ou un concours (Baccalauréat par exemple), ou au permis de conduire ou encore de s'engager dans l'armée.

Lors de son recensement à la mairie, il lui sera délivré un certificat servant à l'inscription aux examens.

NOCES DE DIAMANT DE M et Mme GUEPIN

Roger Guépin et Marie-Thérèse Michel se sont connus au bal du raccroc à la ducasse de Rocq et se marient le 6 août 1955.

Natif de Grand-Reng, Roger, travaillera par intermittence à Marmor, la marbrerie marpentoise dirigée par le papa de Marie-Thérèse et dont on aperçoit encore la vieille cheminée au-delà du kiosque à musique... avant de rejoindre l'entreprise Baume-Marpent.

Roger entre ensuite aux Glaces de Boussois en 1963 et y reste jusqu'en 1990.

Roger fut trésorier au judo club de Boussois où pratiquaient ses enfants, et fut pendant plusieurs années administrateur syndicaliste à la Mutuelle du bassin de la Sambre.

Le couple a deux enfants et deux petits-enfants.

Colombophile depuis des lustres, Roger aime faire partager sa passion pour le pigeon, image forte en ce jour des noces de diamant puisque depuis l'antiquité cet oiseau symbolise la douceur et l'amour.

La cérémonie s'est d'ailleurs achevée par un lâcher de pigeons.



Vidéo sur Marpent

Un petit film présentant la commune réalisé par un marpentois :
A voir à partir du site internet de la commune.



CROIX ROUGE

Une équipe de la Croix Rouge Française ira à la rencontre des personnes à domicile du 12 octobre au 21 novembre dans le but de sensibiliser la population et, obtenir de nouvelles adhésions

BIBLIOTHEQUE

Tous nos remerciements à Mme Marie-Claire Bombled et à Mme Nicole Grosot pour leur superbe don de livres à la bibliothèque, ainsi qu'à Monsieur Max Lambreth de Jeumont.

NOUVEAUTES A LA MEDIATHEQUE

Docteur Frédéric Saldmann : Prenez votre santé en main
Nicholas Sparks : A tout jamais
Bourdon Françoise : Le fils maudit
P.Boisserie - P.Guillaume : La Banque tome 1, tome 2
Bernard Simonnet : Dans la tourmente de Monteralet
Daniel Pennac : Un amour exemplaire
Maxime Chattam : Un autre monde « Entropia »
Maxime Chattam : Un autre monde « Oz »
Coben Harlan : Tu me manques
Bourgeau Vincent : Au secours voilà le loup
Flagg Fannie : La dernière réunion des filles de la station service
R.Munsch : La princesse et le dragon



ESPACE HABITANTS

Je m'appelais PIF, j'avais vécu neuf mois dans un chenil avec le thorax déformé.
J'avais trouvé une famille d'accueil à Marpent rue de Maubeuge, dans un terrain clos et sécurisé
Je viens d'être lâchement empoisonné et suis mort avec d'atroces souffrances.

Je laisse mes maîtres et mes amis dans une profonde tristesse.

(M et Mme Marlier, Rue de Maubeuge)

Une plainte a été déposée au nom de la Société de Défense des Animaux du Nord, pour empoisonnement de chiens rue de Maubeuge, rue Léon Blum et rue du 8 mai 45.

Rappelons que toute personne portant volontairement atteinte à la vie d'un animal est passible d'une peine d'emprisonnement et de 10 000 € d'amende (article R655.1 du Code Pénal)

PLANTONS LE DECOR

Pour préserver la biodiversité régionale, les espaces naturels régionaux du Nord-Pas de Calais, le Parc Naturel de l'Avesnois et la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre vous proposent de planter des espèces locales dans votre jardin, grâce à l'opération « Plantons le Décor ». Cette action est la garantie de bénéficier de plantes de qualité, d'origine régionale, avec de bonnes capacités de reprise, produites par des pépiniéristes qui s'engagent à respecter un cahier des charges rigoureux.

Le principe est simple : choisissez dans la brochure de présentation les espèces qui vous intéressent, remplissez et envoyez le bon de commande intégré à la brochure **avant le 6 novembre 2015**. Vous profiterez ainsi d'une commande groupée, dont **la livraison est prévue le 28 novembre 2015**, dans la matinée, à la ferme du zoo de Maubeuge ou à la Maison du Parc, Grange Dîmière à Maroilles.

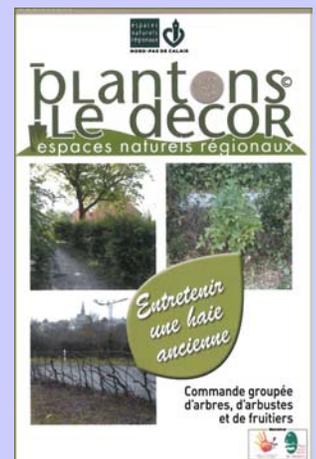
Informations pratiques

Bons de commande disponibles : en mairies, au siège de la CAMVS à Maubeuge (03 27 53 01 00), à la Maison du Parc Naturel Régional de l'Avesnois à Maroilles (03 27 77 51 60).

Egalement téléchargeable sur :

www.agglo-maubeugevaldesambre.fr

www.parc-naturel-avesnois.fr



LES MARPINIOUX

L'ALSH Les Marpinioux accueille les enfants âgés de 3 à 6 ans

les mercredis de 13h30 à 17h30 et

les vacances scolaires de 13h30 à 17h30 pour l'année scolaire 2015-2016

Au programme : des chants, jeux et ateliers en lien avec le projet

Organisation de petits spectacles et sorties au cours de l'année

Tarifification :

Forfait à l'année scolaire de septembre à juin

Tarifs dégressifs calculés en fonction du quotient familial CAF

Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie auprès de Mme Strobbe

MARCHEURS

Le groupe des marcheurs vous accueille chaque dimanche et chaque mardi pour une randonnée de 6 à 8 km.

Départ à 9 heures, parking de la supérette



MAISONS FLEURIES

La cérémonie de remise des prix pour les Maisons fleuries s'est déroulée à la médiathèque en présence de Jacqueline Loire, Alda Delplanche, Monique Nicol, Christian Lavielle et du maire.

Ce dernier a remercié les membres du jury : M et Mme Joris et M et Mme Brasselet de Villers-sire-Nicole, ainsi que M. Christian Liénard de Vieux-Reng.

Les premiers de chaque catégorie sont Mme Maryline Hennechart pour la catégorie « fenêtres », Mme Nicole Bellil pour la catégorie « fenêtres et façades », Mme Annie Beugnies pour la catégorie « petites surfaces » et Mme Anne-Marie Magadur pour la catégorie « grandes surfaces ».



Jury maisons fleuries



Maisons fleuries

EXPOSITION SUR

LOUIS PERGAUD

En mémoire de Louis Pergaud, écrivain tué en novembre 1915, auteur de « la guerre des boutons »,

la médiathèque L'Oiseau – Lyre organise une exposition tout le mois de novembre sur celui qui fut aussi un grand écrivain animalier et obtient le Prix Goncourt

MARPENT

E X P O S I T I O N

« *Centenaire* de la mort de *Louis* **PERGAUD** »



Auteur de « La Guerre des Boutons »

Soldat tué le 8 avril 1915

Tout le mois de novembre

à la Médiathèque
« L'Oiseau-Lyre »



Lundi, jeudi : 14h/15h30

Mardi, vendredi : 10h/12h - 14h/16h

Samedi : 10h/12h

FOIRE D'AUTOMNE

La cinquième foire d'automne a bénéficié d'une journée ensoleillée qui a drainé de nombreux visiteurs dans le centre-bourg où les attendaient une vingtaine de commerçants, une cinquantaine de brocanteurs et un manège pour enfants.

Le chapiteau restauration a lui aussi fait le plein tandis que la tombola a vu le tirage de plusieurs gagnants :

- M Maufroy pour le « wok » de cuisine (offert par la Municipalité)
- Mme Marie-José Verplaetse pour l'ensemble raclette (offert par la Municipalité)
- Mme Martine Poncelet pour un coffret de bière et son verre (offert par la Municipalité)
- Mme Jacqueline Loire pour le grille-pain (offert par la Municipalité)
- Mme Carpentier pour un lot de matériel de pêche (offert par Sambre-Pêche Maubeuge)



Foire d'automne - Restauration

DECO MAIRIE

La mairie de Poliçan nous a offert une robe traditionnelle.

Serge Beurel et Daniel Bisiaux, sollicités par le maire, ont fabriqué un mannequin dans les 48 heures, et pour un coût dérisoire (35 € de bois).

Avec tous nos remerciements.



Daniel et Serge

CARNETS DE VOYAGE SUR L'ALBANIE

Pour faire connaissance avec l'Albanie et en particulier avec la ville de Poliçan, une exposition « carnets de voyage sur L'Albanie » vous accueillera à la médiathèque L'Oiseau-Lyre du 15 décembre au 15 janvier.

FORUM DE LA JEUNESSE pour les 18-25 ans

Dans le cadre du partenariat engagé avec la commune de Poliçan, en Albanie, la municipalité met en place un forum des jeunes marpentois.

Ce forum est destiné à créer un lieu de dialogue entre le conseil municipal et la jeunesse, et sera notamment en charge d'organiser le contact avec nos amis albanais, en préfiguration d'un futur comité de jumelage et de préparer les prochains échanges.

La participation à un tel forum s'adresse à tous les jeunes marpentois âgés de 18 à 25 ans, scolarisés ou non, avec ou sans emploi, et désireux de s'ouvrir sur le monde.

Une réunion d'information se tiendra le samedi 14 novembre à la médiathèque à 15 heures.

Les jeunes marpentois y sont conviés.



Centre culturel de Poliçan



Réception à l'ambassade



Des centaines de personnes pour nous accueillir



Protocole d'amitié

REFECTION DES QUAIS DU CLUB NAUTIQUE

Michel Buisset, président du Club nautique, avait invité ses adhérents et les élus pour inaugurer les quais sur berge réalisés par la société Lorban.

Cet investissement, d'un montant total de 18 200 euros, a été possible grâce à l'organisation, deux fois par an, de sessions de permis bateaux dont les cours sont dispensés sur le site par M.Bilot.

Les adhérents ont profité de ces travaux pour installer deux bornes électriques et deux points d'eau et poser 100 mètres de toile de paillage.

Le club ne va pas en rester là si l'on en croit le Président Buisset qui a annoncé la réfection de la rampe de mise à l'eau et la plantation d'arbustes sur la toile de paillage avant de remercier Albert Bastien, Alain Tihange et Yves Marche pour leur aide dans l'organisation des permis bateaux.

Le maire s'est félicité que le club valorise ainsi le bord de Sambre et, par ce biais, participe à la défense d'un patrimoine remarquable, tout en agrémentant la commune d'une animation qui participe à son image.



TRAVAUX

Nos agents municipaux ont réalisé la rampe d'accès à la salle des sports, et procédé également à la suppression de l'obstacle du trottoir au cimetière.

Parallèlement, et suite à la réalisation de la fresque, le garage municipal et le mur de soutènement du parking de la salle des fêtes ont été remis en peinture.



Accès cimetière



Rampe salle de sport

ASSEMBLEE GENERALE DES BRIBEUX



Les Bribeux, association qui gère les différentes manifestations communales (Fête du moulin, Festi-kiosque, Foire d'octobre etc...) a réuni son assemblée générale et voté le bureau.

Présidente Jacqueline LOIRE- Secrétaire : Stéphane Driguet - Trésorier : Christian Lavielle, et Vice-président : Patrick Plaitin.

Toute personne désireuse de rejoindre l'association peut se rapprocher de la mairie.

ASSEMBLEE GENERALE DU FOOTBALL-CLUB

Jean-Jacques Delvallée a réuni ses membres pour l'assemblée annuelle, en présence de son comité, de nombreux joueurs et d'élus (Jacqueline Loire, Bruno Legros, Patricia Verplaetse et Jean-Marie Allain).

Les résultats de la saison ont été bons, l'équipe sénior B accédant notamment à la division honneur et les séniors A ayant remporté pour la seconde année consécutive la coupe du District.



FOOTBALL CLUB

Notons l'arrivée de deux nouveaux sponsors pour les équipes des 6- 7 ans et des 8-9 ans. : Alan Carette, Jeumont (Car Clean) et François Santoro (Givova)

LES D'JOUUEUX D'CARTES MARPENTOIS

organisent leur

CONCOURS DE BELOTE

Samedi 14 Novembre 2015
à la salle des Fêtes de Marpent

Inscriptions à partir de 15 heures

- 1er Prix: 200€
- 2ème Prix: 160€
- 3ème Prix: 120€
- 4ème Prix: 80€
- 5ème Prix: 40€

Début du concours à 16 heures

Mise: 6€ par joueur

Buvette, Sandwichs,
Soupe à l'oignon

Renseignements au 06 21 17 21 48

Merci de votre présence

F.P.N.M.

MARPENT

L'Association "la Joie de la Famille" de Marpent organise à la Salle des Fêtes une

GRANDE BOURSE AUX JOUETS, VETEMENTS ET ARTICLES DE PUERICULTURE

Propres et non démodés
(1 paire de chaussure par liste de 10 articles).
Les articles devront être étiquetés sans prix.

- MARDI 1 DECEMBRE 2015** → **DEPOT DES ARTICLES**
8 H 30 – 12 H 00
- MERCREDI 2 DECEMBRE 2015** → **VENTE**
8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h30
- JEUDI 3 DECEMBRE 2015** → **REPRISE DES INVENDUS**
Et règlements des comptes
8 H 30 --- 9 H 30
- DROIT DE DEPOT** → 2€ par liste de 10 articles
→ 3 listes par déposant

NOUS OEUVRONS DANS UN BUT SOCIAL

VENEZ

Nous déclinons notre responsabilité en cas de perte ou de vol

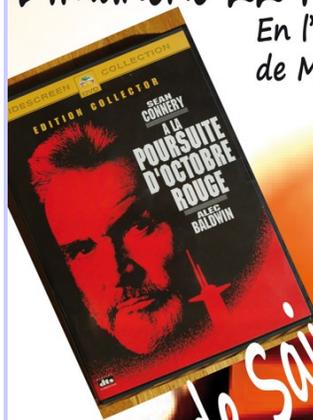
NOMBREUX...

Tout article non réclamé sera transmis à une association caritative.

F.P.N.M.

Dimanche 22 Novembre à 9h30

En l'église Notre Dame d'Ayde
de MARPENT



Messe de Sainte Cécile

Harmonie
Communale
de MARPENT



MARPENT Salle des Fêtes

Le Comité des Anciens organise un

THÉ DANSANT

8 Novembre 2015

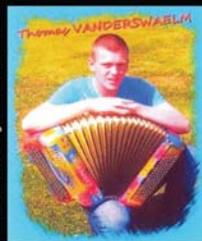
de 15h à 20h

Ouverture des portes 14h00

Pâtisseries et
viennoiseries.
Buvette*

ENTRÉE 4€

*Tabac d'alcool nuit gravement à la santé.



Animé par
Thomas VANDERSWAELM

Renseignements au 03 27 67 14 39 (M. Collet)
ou le 03 27 67 03 63 (Mme Guiet)



F.P.N.M.

ASSEMBLEE DES AMIS DU MOULIN

Les Amis du moulin ont tenu leur assemblée générale en mairie de Marpent.

Après la minute de silence observée en mémoire de Jacques Vandekerkhove, le Président Hervé Nicol a rappelé les activités de l'année, dont notamment la participation à la Fête du moulin et l'organisation du marché de Noël.

Mme Francine De Angelis, trésorière, a présenté les comptes de l'année et le budget à venir, incluant une subvention départementale au titre des actions locales.

Le maire, accompagné de Mme Loire, a réitéré ses remerciements aux membres de l'associations pour leur implication dans les manifestations communales.



MARPENT
SALLE DES FÊTES
28 & 29 NOVEMBRE 2015
samedi : 10h à 20h
dimanche : 10h à 18h
MARCHE DE NOËL
Nombreux exposants

ENTREE GRATUITE

Buvette* et petite restauration
*L'abus d'alcool nuit gravement à la santé.

Organisation:
Les Amis du moulin.

FPNM



Les inscriptions des Restos du Cœur pour la Campagne hivernale 2015-2016 se dérouleront en Mairie (1^{er} Etage) de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16H30:

Le vendredi 06 Novembre
Le mardi 10 Novembre
Le vendredi 13 Novembre

Merci de vous munir :

- De votre livret de famille,
- De votre carte nationale d'identité,
- De vos bulletins de salaire, (3 derniers)
- De l'attestation récente de la CAF,
- De vos avis de paiement Pôle Emploi, (les 3 derniers)
- De la (les) pension(s) alimentaire(s),
- De votre avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014,
- Votre dernière quittance de loyer.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 22 SEPTEMBRE 2015



Le maire demande un moment de recueillement pour honorer la mémoire de M Jacques Vandekerkhove.

ADOPTION DE L'AD'AP

Le maire rappelle l'obligation pour les communes d'élaborer et d'approuver un Agenda d'Accessibilité Programmée pour les équipements communaux recevant du public et plus largement toutes les installations ouvertes au public (cimetière et stades) ;

Ce programme de travaux s'étale sur une période de trois ans (2016-2018) pour un montant global estimé à 1 513 000 euros.

Le conseil approuve à l'unanimité le document présenté par le maire.

SUBVENTIONS ASSOCIATIVES

Le conseil vote les subventions 2015 aux associations ayant tenu leur assemblée et communiqué leurs comptes : les Bribeux (1500 €), le Club MAJEUR (150 €), Les Amis du Moulin (300 €) et le Gardon Marpentois (230 €).

SUPPRESSION D'UN POSTE

Après avis favorable du Comité Technique Paritaire, le conseil vote la suppression d'un poste d'adjoint administratif 2^e classe.

MAISONS FLEURIES

Le conseil, sur proposition de Mme Loire, adjointe, vote pour 940 € de bons d'achat (entre 20 et 70 €).à répartir entre les 21 participants.

MAITRISE D'ŒUVRE SALLE DES FETES

Le conseil vote le principe d'une mission complémentaire au cabinet Gilliard relative à la réalisation d'une nouvelle cuisine, au même niveau que la salle des fêtes.

INFORMATIONS DIVERSES

Christian Lavielle, adjoint aux finances, informe ses collègues du renouvellement du parc informatique loué dans le cadre du contrat avec la société NFI.

Le conseil accepte de louer la salle des Fêtes à l'Amicale des Ecoles de Rousies, dans les mêmes conditions que l'an passé compte-tenu des travaux en cours à la salle de Rousies.

Le conseil mandate le maire pour voter contre les modalités de calcul de la dotation de solidarité communautaire (toujours aussi inéquitables) proposées par l'agglomération et saisir, le cas échéant, le tribunal administratif.

Enfin, le maire annonce la création d'un Forum des jeunes marpentois, préfiguration d'un futur comité de jumelage avec la commune de Poliçan (Albanie).



Parking Salle des Fêtes



Brocante du moulin



LOTO DU FC MARPENT



FOOT U6 et U7



FOOT U8 et U9

Le vaccin contre la grippe est disponible. La grippe, ce n'est pas rien. Alors n'attendez pas, protégez-vous et faites le vaccin !

Chaque année la grippe saisonnière touche des millions de personnes en France.

Souvent considérée comme bénigne, elle peut entraîner des complications graves chez les personnes fragiles et est responsable d'un nombre élevé de décès chaque hiver.

Le vaccin est un moyen efficace et sûr pour prévenir la grippe et ses complications. Les souches virales qui circulent peuvent être différentes d'une année à l'autre, c'est pourquoi il est indispensable de renouveler le vaccin tous les ans.

L'Assurance Maladie prend en charge à 100% le vaccin contre la grippe saisonnière pour :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes atteintes de certaines maladies chroniques (diabète, insuffisance respiratoire, cardiaque ou rénale...),
- les femmes enceintes,
- les personnes souffrant d'obésité.

3 bonnes raisons de faire le vaccin

- 1** il sauve des vies : il aide à combattre les virus et diminue le risque de complications.
- 2** il est sans danger : seules 5 à 10% des personnes vaccinées peuvent ressentir des effets bénins comme la fièvre, des douleurs articulaires ou musculaires.
- 3** il protège votre entourage et réduit le risque de transmission à un proche.

L'Assurance Maladie invite plus de 10 millions de personnes à se faire vacciner. Si vous avez reçu un courrier d'invitation, accompagné d'un imprimé de prise en charge nominatif et d'un dépliant d'information, présentez-le à votre médecin ou à votre pharmacien.



VOUS AVEZ 65 ANS ET PLUS ? VOUS ÊTES ATTEINT(E) D'UNE MALADIE CHRONIQUE ? 5 BONNES RAISONS DE VOUS FAIRE VACCINER CONTRE LA GRIPPE.

LA GRIPPE
ELLE EST DANGEREUSE
 + Danger de complications graves
 + Risque de perte d'autonomie
 + Risque de décès

ELLE EST IMPRÉVISIBLE
 + Les virus circulent chaque année et évoluent
 + Il est impossible de prévoir la grippe de l'année

LE VACCIN
IL SAUVE DES VIES
 + Aide à combattre les virus
 + Réduit le risque de complications

IL EST SANS DANGER
 + Effets secondaires sans gravité : petite fièvre, courbatures

IL PROTÈGE VOTRE ENTOURAGE
 + Évite la grippe à votre famille et collègues

POUR ÉVITER L'HOSPITALISATION, PASSEZ À LA VACCINATION

PARLEZ-EN AVEC VOTRE MÉDECIN ameli-sante.fr



Concours des Maisons Illuminées 2015

Organisé par la Municipalité de Marpent

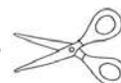
*Inscription jusqu'au 12 Décembre dernier délai,
Coupon à déposer dans l'urne disponible en mairie.*

Règlement:

*Il y aura pour chaque catégorie
un premier prix "d'Elite",
un second prix "Excellence",*

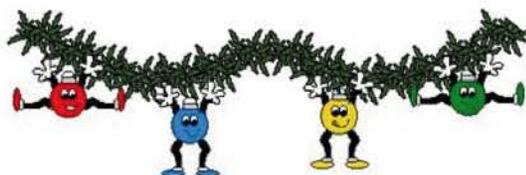


*Les autres concurrents se verront attribuer
un prix "Encouragement"*



Catégories:

- Fenêtres,
- Fenêtres et façade,
- Fenêtres et façade + cour,
- Commerce.



Nom Prénom

Adresse

Date / / 2015 Signature